



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI TORINO

This is an author version of the contribution published on:

Questa è la versione dell'autore dell'opera:

Benazzo Sandra, Andorno Cecilia, Interlandi Grazia Maria, Patin Cedric, 2012.
Perspective discursive et influence translinguistique. Exprimer le contraste d'entité en français et en italien L2, «Language, Interaction, Acquisition» 3-2, special issue «*Typological perspectives on language and thought in L2*», pp.173-201.

The definitive version is available at:

La versione definitiva è disponibile alla URL:
<https://benjamins.com/#catalog/journals/lia/main>

Adopter la perspective ‘contrastive’ de la L2 : contraster des entités ou des prédicats ?

Résumé

Cet article est consacré à la perspective discursive adoptée en L2, en termes de structure informationnelle de l'énoncé. Plusieurs études ont montré que les principes d'organisation discursive sont partiellement influencés par les structures lexico-grammaticales de la L1, et qu'il est particulièrement difficile de les restructurer lorsque l'on acquiert une L2 à l'âge adulte. Dans cette étude nous avons comparé la structure informationnelle d'énoncés qui lient des événements contrastés chez des apprenants L2 d'une langue romane (français, italien), ayant comme L1 soit une autre langue romane soit une langue germanique. Les locuteurs natifs de langues romanes et germaniques présentent des différences systématiques dans la sélection de l'unité informationnelle servant à exprimer le contraste (Dimroth *et al.* 2010) ; de plus, ils utilisent des moyens lexico-grammaticaux et prosodiques différents pour ce faire. Nos données suggèrent que les apprenants adultes d'une L2 peuvent adopter la perspective de la LC dans la sélection de l'unité informationnelle à contraster, si l'input donne des indices clairs à ce propos. Néanmoins, les moyens linguistiques choisis pour ce faire révèlent aussi bien l'influence de la L1 que celle des principes généraux d'apprentissage, qui sont toujours perceptibles au niveau avancé.

Mots-clés : *perspective discursive, relations contrastives, (re)conceptualisation, structure informationnelle, français L2, italien L2.*

1. Introduction

1.1. Perspective discursive et contextes contrastifs : clivage entre langues romanes et langues germaniques

La cohésion textuelle repose sur un ensemble de choix que le locuteur réalise en sélectionnant certaines unités sémantiques de l'énoncé et en marquant leur statut informationnel dans le discours : la décision finale reflète *une* manière, parmi d'autres, de présenter ce que le locuteur veut dire, c'est-à-dire une '*perspective*' spécifique sur les faits relatés. Plusieurs études ont montré de manière convaincante qu'une partie de ces choix est influencée par les structures lexico-grammaticales que les langues mettent à la disposition de leurs locuteurs (*L-perspectivation*, cf. Klein & von Stutterheim, 2002), ce qui implique l'action du facteur typologique dans l'actualisation d'une perspective discursive donnée.

Cet article est centré sur la perspective discursive typiquement adoptée par les locuteurs natifs de différentes langues dans le marquage de certaines relations contrastives et sur les étapes qui jalonnent son acquisition en L2. Dans les contextes narratifs analysés, un contraste entre énoncés est élicité par la tâche de raconter des séquences filmées où deux situations opposées font intervenir des entités topicales différentes.

- (1) Contexte précédent : Il y a un incendie dans la maison de M.Bleu, M.Vert et M. Rouge.
Les pompiers encouragent les trois messieurs à sauter par la fenêtre
- | | | |
|-------------------|------------------|-----------------------|
| en Tps 1 | Mr. Vert | ne saute pas |
| en Tps 2 | Mr. Rouge | ne saute pas |
| | ↓ | ↓ |
| Contexte étudié : | en Tps n | Mr. Bleu saute |

Le type de contexte illustré en (1) est caractérisé par le changement d'information qui intervient dans deux différentes unités informationnelles : l'entité et la polarité de l'assertion. Dans sa verbalisation, le locuteur peut produire un énoncé qui ne marque aucun contraste explicite (simple mention de l'entité et de la situation correspondante), ou bien il peut choisir de renforcer la cohésion discursive en signalant qu'une partie de l'information explicitée est en contraste avec l'information des énoncés précédents. Pour ce faire, des moyens linguistiques de différentes natures (lexicale, morphosyntaxique ou prosodique) peuvent être mis à contribution.

- | | | |
|-----|---------------------------------|-----------------------------------|
| (2) | a. conjonctions adversatives : | mais M.Bleu ne saute pas |
| | b. particules assertives : | M.Bleu a BIEN sauté |
| | c. accent contrastif : | M.Bleu A sauté |
| | d. adverbes d'opposition : | M. Bleu, par contre, ne saute pas |
| | e. pronoms contrastifs : | M.Bleu LUI saute |
| | f. constructions restrictives : | seul M.Bleu saute |

L'utilisation des moyens, qui ont été listés à titre d'exemple en (2), renvoie à différentes perspectives discursives possibles en ce qui concerne l'unité informationnelle contrastée : le contraste peut concerner l'entité (2d-f), le changement de polarité au niveau du prédicat (1b-c), ou bien il peut s'agir de l'expression d'un contraste générique, qui n'est pas focalisé sur une unité informationnelle spécifique (2a).

La comparaison de productions natives en quatre langues différentes (Dimroth *et al.* 2010), élicitées avec un même support, a mis en évidence d'importantes différences entre les récits, selon qu'ils soient effectués en italien et en français, d'une part, ou en allemand et néerlandais, d'autre part, en ce qui concerne la perspective préférentielle adoptée : les locuteurs des deux langues germaniques ont tendance à exprimer le contraste de polarité, grâce à l'emploi de particules spécifiques (telles que *doch / toch / wel*) ou du *verum focus* (intonation contrastive sur le verbe fini), alors que les locuteurs des deux langues romanes partagent une préférence pour la mise en valeur du contraste d'entité, bien que cette relation soit exprimée par des moyens différents (pronoms contrastifs en français ; adverbes de contraste et constructions restrictives en italien). Les préférences natives ainsi identifiées reflètent une conceptualisation différente de l'unité informationnelle sur laquelle se construit la cohésion discursive, qui dépend à son tour des structures lexico-grammaticales disponibles dans la langue des locuteurs (*thinking for speaking*, Slobin 1996). Ainsi, la différence principale entre les deux familles de langues réside en premier lieu dans la disponibilité, pour les langues germaniques, d'un répertoire de particules portant spécifiquement sur l'assertion, qui ne trouve pas de correspondances systématiques dans les langues romanes, et dans le relief informationnel du verbe fléchi (en deuxième position et isolé du verbe non fléchi) qui manque dans les langues romanes, où le verbe fléchi constitue très souvent une unique unité syntaxique et prosodique avec le verbe non fléchi (*cf.* Turco *et al.* *to appear*). D'autres propriétés morphosyntaxiques (notamment, l'impossibilité du *pronoun-dropping* et la disponibilité

d'une double série pronominale, forte / faible), rapprochent partiellement le français de l'allemand, tandis que l'italien (langue à sujet nul, une seule série pronominale sujet) s'en différencie¹.

A partir des différences interlinguistiques constatées dans l'organisation des discours natifs, nous avons recueilli des données en L2 pour les deux langues romanes, le français et l'italien, qui permettent d'étudier l'acquisition de la perspective discursive dans une L2. Le corpus est construit de manière à ce que, pour chaque langue romane, il y ait un groupe d'apprenants dont la L1 partage le marquage préférentiel des relations contrastives de la langue cible (italophones en français L2 et francophones en italien L2), bien qu'elles soient exprimées par des moyens de natures différentes, et un groupe d'apprenants dont la L1 présente une perspective discursive différente (germanophones en français et en italien L2). L'analyse de leurs productions aura pour objectif de répondre aux questions suivantes : (a) jusqu'à quel point, et par quelles étapes, l'apprenant arrive-t-il à s'approprier la perspective discursive de la L2 ? (b) quel est l'impact du facteur typologique dans ce processus ? Peut-on détecter un effet de facilitation dans le cas d'apprenants d'une L2 typologiquement proche ? (c) les divergences éventuelles entre productions native et non-native sont-elles le reflet d'une influence persistante de la L1 dans la conceptualisation du discours en L2 ?

1.2. L'acquisition de la perspective discursive en L2

Les études portant sur l'acquisition de la L1 montrent que certains traits spécifiques de la langue à apprendre (schèmes de lexicalisation de procès, marques aspectuelles, etc.) émergent relativement tôt, dès lors qu'il s'agit de distinctions saillantes et/ou obligatoires, marquées systématiquement dans l'input (Slobin 2005 ; Jisa 2003). Au cours de l'acquisition de la L1, l'enfant apprend aussi, quoique plus tardivement, une manière spécifique d'organiser sa pensée dans le discours, de conceptualiser les événements pour les enchaîner dans le discours (Berman & Slobin 1994).

La variation interlinguistique identifiée dans les productions adultes natives n'est pas seulement liée à l'apprentissage d'habitudes rhétoriques (*cf.* études in Jarvis & Pavlenko 2007), mais se fonde également sur les différentes propriétés du système linguistique respectif. Si l'on postule que l'organisation formes/fonctions qui est propre à un système linguistique favorise des perspectives spécifiques au niveau de l'organisation discursive (*cf.* Slobin 1996), on peut se demander si le même effet a lieu dès qu'une nouvelle langue est apprise à l'âge adulte.

Ce sujet de recherche a surtout été traité au niveau de l'apprenant avancé, voire quasi-bilingue, lorsque les structures morphosyntaxiques de la LC sont déjà maîtrisées. Plusieurs études ont ainsi révélé les problèmes rencontrés par l'apprenant dans l'acquisition de l'organisation discursive de la LC. Ainsi que le formule Bartning (2009) :

« discourse organisation and information structure are key areas to the study of the advanced levels. Once the learner has started to master grammatical form / function relations, organisation of discourse remains to be acquired » (Bartning 2009 : 23).

¹ La série *egli, ella* en italien n'ayant qu'un statut résiduel.

La comparaison de productions natives en LS/LC et en L2, obtenues grâce à l'accomplissement d'une même tâche, montre en effet des divergences systématiques en ce qui concerne la sélection de l'information à verbaliser et son organisation dans le discours (*cf.* les volumes collectifs de Dimroth & Lambert 2008, Han & Cadierno 2010, Pavlenko 2011). Le décalage entre productions natives et non natives se situe aussi bien au niveau de la *macro-* que de la *micro-planification* (Levelt 1989) et peut concerner, par exemple, l'unité sémantique choisie pour construire des chaînes anaphoriques dans des discours articulés (Carroll & von Stutterheim 1997, Carroll et al. 2000, Lambert, Carroll & von Stutterheim 2008), l'ancrage déictique vs. holistique des événements relatés dans les récits, la segmentation du flux événementiel en unités discrètes (Noyau *et al.* 2005), l'attention portée au déroulement vs. point final de la situation (Stutterheim, Nüse & Serra 2002, Stutterheim 2003), l'entité éligible au rôle de sujet grammatical (Carroll & Lambert 2003, Ahrenholz 2005), ainsi que la distribution de l'information nouvelle (*rhème*) vs. ancienne (*thème*) dans l'énoncé (Bohnacker & Rosén 2008).

De manière générale, les résultats de ces études montrent, en premier lieu, qu'au niveau avancé ce n'est pas l'emploi des structures grammaticales de la LC qui pose problème, mais l'exploitation de leurs fonctions discursives dans la construction du discours en L2 (*cf.* les conclusions de Carroll & Lambert 2003 ainsi que l'hypothèse Perdue 1993). Par ailleurs, les différences illustrées ne donnent pas lieu à des productions agrammaticales, mais tout simplement à un biais inusuel, un 'accent étranger' dans l'organisation du discours en L2, qui est ressenti comme non-natif et qu'il est difficile de corriger, en raison de l'absence de preuve négative évidente.

Ces résultats posent la question des facteurs qui pousseraient l'apprenant à se conformer aux préférences natives de la LC. Un processus de reconceptualisation vers la LC semble tout à fait possible, mais particulièrement difficile à atteindre, surtout si la perspective en question n'est pas marquée grammaticalement. En revanche, le statut grammaticalisé d'une structure cible semblerait en faciliter l'acquisition en L2, même dans les cas pour lesquels son emploi contextuel n'est pas associé aux fonctions de la même structure chez les natifs (Stutterheim 2003).

Reste à savoir si les divergences entre productions natives et non natives reflètent l'empreinte de la LM dans la façon de concevoir et d'agencer l'information à travers les énoncés, ce que l'on appelle parfois 'transfert conceptuel' (Jarvis & Pavlenko 2007), ou s'ils révèlent des tendances propres à l'apprenant qui ressemblent aux principes généraux d'organisation des variétés d'apprentissages, dont l'action a déjà été constatée à plusieurs occasions au stade débutant. La majorité des études suggère une influence directe des modèles de conceptualisation de la LS. Cependant, dans d'autres cas, les productions en L2 semblent plutôt refléter une interaction entre le modèle de la L1 et les contraintes imposés par la LC, ce qui donne lieu à une organisation discursive tout à fait spécifique aux variétés d'apprentissage (Carroll & Lambert 2003).

2. Méthode et données

L'étude des préférences natives et non natives dans l'organisation du discours est fondée sur des données narratives orales obtenues à travers une même tâche expérimentale : la vidéo *Finite Story* (Dimroth *et al.* 2010). Ce support est constitué de 31 courtes séquences sans paroles, mettant en scène les mésaventures de trois personnages : M. Bleu, M. Vert et M. Rouge. Le sujet enquêté est invité à construire son récit en racontant ce qui s'est passé dans la vidéo, juste après avoir visionné le contenu de chaque séquence. Il s'agit donc d'une narration dont la planification est fortement contrainte par la succession des séquences pré-segmentées.

L'analyse concerne deux contextes qui encouragent le marquage d'une relation contrastive : il s'agit de la séquence 9, où M. Bleu se réveille et aperçoit l'incendie, alors que les deux autres personnages ne remarquent rien et continuent de dormir, et de la séquence 26, où M. Bleu saute par la fenêtre, alors que les deux autres protagonistes ont précédemment refusé de le faire (voir ex. 1). Pour chacun des deux contextes, nous avons analysé les énoncés dont le contenu implique une relation contrastive avec les séquences qui précèdent. Par exemple, dans les extraits (3) et (4), dans lesquels deux locuteurs natifs de français racontent la séquence 26, nous avons pris en compte uniquement les énoncés soulignés qui font référence à l'entité M. Bleu et à son action de sauter (en opposition avec le refus de sauter des deux autres protagonistes) :

- (3) monsieur bleu s'aperçoit qu'il y a des feux dans son appartement et donc saute dans la toile des pompiers
- (4) le feu avait gagné l'appartement de monsieur bleu qui lui n'a pas hésité à sauter

Parmi les énoncés analysés, nous avons ensuite considéré comme 'marqués' ceux dont la formulation produit une inférence renvoyant à la situation contrastée. Ainsi, la présence du pronom fort *lui*, en (4), évoque (au moins) un autre référent pour lequel la prédication opposée (*hésiter à sauter*) s'applique. En revanche, l'énoncé en (3) ne produit aucune inférence de ce type. L'énoncé en (4) est donc considéré comme marqué et l'énoncé en (3) non marqué.

L'étude des préférences natives dans le marquage des relations contrastives en français et en italien est fondée sur un corpus de récits oraux produits par 20 locuteurs par langue (voir Dimroth *et al.* 2010). L'observation de leur acquisition en français et italien L2 est effectuée à partir d'un corpus qui représente quatre combinaisons de langues : 60 apprenants du français L2, ayant comme L1 soit l'italien soit l'allemand, et 60 apprenants de l'italien L2 ayant comme L1 soit le français soit l'allemand.

Les locuteurs enregistrés en L2, tout comme les locuteurs natifs, sont des adultes d'un niveau de scolarisation universitaire, et sont entrés tardivement en contact avec la LC². Pour chaque combinaison de langues, les données comportent deux niveaux de maîtrise de la L2. Le niveau *intermédiaire* est constitué de sujets qui se trouvent dans le pays depuis moins d'un an (il s'agit pour la plupart

² Plus précisément, nous avons exclu les cas de bilinguisme précoce : les sujets ont souvent appris la LC pendant la scolarisation dans leur pays d'origine, mais pas avant l'âge de 10 ans ; pour certains des avancés l'apprentissage a eu lieu après leur arrivée dans le pays étranger, à l'âge adulte.

d'étudiants Erasmus) et dont la production correspond au niveau B1/B2. Le niveau *avancé* est représenté par des sujets qui résident et travaillent dans le pays de la LC depuis plusieurs années (7 ans en moyenne) et dont la compétence en LC correspond au niveau C1/C2 du CECR.

LC	LS	Niveau	N. sujets
Français L2	Italien	Avancé	15
		Intermédiaire	15
	Allemand	Avancé	15
		Intermédiaire	15
Italien L2	Français	Avancé	15
		Intermédiaire	15
	Allemand	Avancé	15
		Intermédiaire	15

Tableau 1. Corpus *Finite Story* en L2

3. Les préférences des locuteurs natifs : moyens et perspective discursive

Avant d'aborder l'observation des productions en L2, nous allons reprendre et affiner l'analyse contrastive des productions natives dans les trois LS des apprenants (cf. Dimroth et al. 2010). Dans ce qui suit, les différentes stratégies attestées dans les contextes contrastifs ont été regroupées en quatre classes de constructions en fonction, d'une part, de leur sémantisme et, d'autre part, de l'unité sémantique qu'elles peuvent affecter.

3.1. Constructions adversatives : adverbess et conjonctions

La relation de contraste entre les énoncés peut s'exprimer de façon explicite à travers l'emploi d'un connecteur – conjonction ou adverbe – de valeur sémantique adversative, tels que *mentre* ou *in compenso* en italien, *mais*, *en revanche* ou *par contre* en français, *aber* ou *im Gegenteil* en allemand:

- (5) a. **mais** monsieur BLEU voit ce qui se passe
 b. **mentre** l'unico ad accorgersi che è successo qualcosa è il signor Blu
 c. **in compenso** il signor blu si butta
 d. **aber** herr BLAU hat das feuer geSEHen

Les connecteurs adversatifs expriment un contraste générique entre l'énoncé qui les contient et ceux qui précèdent, n'explicitant pas nécessairement sur quelle unité informationnelle porte le contraste. Les locuteurs peuvent néanmoins signaler la portée du contraste à travers des traits positionnels et/ou prosodiques.

Bien que les trois langues considérées disposent de ce type de constructions, elles sont surtout exploitées par les locuteurs natifs de l'italien. Il s'agit très souvent de l'adverbe *invece*, qui peut former soit une unité prosodique de type topique avec le syntagme exprimant l'entité (6a. et 6b.)³, soit une

³ L'unité prosodique d'*invece* et du SN topical est démontrée soit par une réalisation du contour topical (Cresti & Firenzuoli, 2002 ; Crocco, 2009 ; Mereu & Trecci, 2004) sur l'ensemble [SN + *invece*] ou [*invece* + SN], soit par un allongement de la voyelle finale du syntagme, c'est-à-dire un signal de démarcation, soit par une pause suivant le même groupe. Le mouvement mélodique topical est parfois emphatisé par une forte modulation réalisée rapidement et, par conséquent, une pente marquée. L'incise de *invece* entre SN et prédicat est réalisée par le manque d'assimilation entre la voyelle finale du SN et *invece*, et/ou un contour intonatif plat au registre bas sur *invece*, ou encore par la présence de pauses qui séparent *invece* du SN et du prédicat.

unité autonome (incise) qui laisse en position isolée initiale le syntagme topical exprimant l'entité (6c.):

- (6) a. **invece** il signor BLU / è molto contento di essere stato salVAtO e si butta
b. il signor GIALLo **invece** / subito svegliato dal ruMOre / si affacciò alla fiNEstra
c. il signor BLU / **inVEce** / si afFACcia dalla finestra

Sur la base des indices prosodiques, dans toutes les occurrences natives de *invece* (12x) le contraste semble porter sur l'entité.

Dans les données du **français**, on remarque la production de marqueurs d'opposition tels que *par contre* et *en revanche*, mais leur présence est marginale. Dans le peu d'occurrences attestées, le marqueur lexical se trouve généralement au début d'énoncé et l'intonation signale un contraste portant sur l'entité (ex.7a) ; dans un seul cas (ex.7b) il est produit en fin d'énoncé et avec une intonation d'incise, ce qui ne permet pas de reconstruire avec certitude la portée du contraste.

- (7) a. **par contre** monsieur BLEU voit ce qui se passe
b. Monsieur Bleu réagit **par contre**

Les marqueurs d'opposition sont encore plus rares dans les données de **l'allemand** : il n'y a que deux occurrences de *aber* (= mais). Par ailleurs, dans les énoncés correspondants, l'intonation ne donne pas d'indices sur la portée du contraste.

- (8) **aber** herr BLAU hat das feuer geSEHen
mais monsieur bleu a le feu vu

3.2. Constructions marquant l'unicité/primauté de l'entité

Une deuxième classe de stratégies de cohésion mises en œuvre par les locuteurs natifs est représentée par les constructions marquant l'unicité (ou la primauté) de l'entité en question, en tant que référent valable pour le prédicat. Dans les données de **l'allemand**, on atteste ainsi l'emploi ponctuel de la particule *nur* (= seulement) avec portée sur l'entité⁴ (ex.9).

- (9) **nur** herr blau ist wach und schaut aus dem fenster
seulement monsieur bleu est réveillé et regarde par la fenêtre

Bien que des constructions équivalentes soient disponibles en français et en italien (grâce aux particules *seul*, *seulement*, *solo*, *soltanto*), elles ne sont pas attestées dans ce contexte. Dans les données de **l'italien**, la même notion sémantique est à la base des constructions segmentées qui emploient un adjectif (*unico*, *primo*) en fonction prédicative pour exprimer l'unicité ou la primauté de l'entité en tant que référent valable pour le prédicat (ex.10).

- (10) a. il signor blu è **l'unico che** si lancia subito
monsieur bleu est l'unique (= le seul) qui se lance tout de suite
b. **l'unico ad** accorgersi che è successo qualcosa è il signor blu
l'unique (=le seul) à s'apercevoir qu'il se passe quelque chose est monsieur bleu

Ces constructions insèrent dans une construction copulative un élément (l'entité-même ou bien la prédication d'unicité) prosodiquement marqué en tant que focus, alors que le prédicat est déplacé dans

⁴ Pour exprimer la même notion, un locuteur utilise l'expression adverbiale *als einziger* (herr blau wacht anscheinend als einziger auf).

une position présupposée⁵ : l'énoncé présente donc une structure informationnelle qui diffère de celle attestée dans les constructions restrictives produites en allemand (ex. 9).

Bien que l'allemand et le français permettent des constructions identiques, elles ne sont pas utilisées par les locuteurs natifs de ces deux langues.

3.3. Constructions marquant emphatiquement l'identité de l'entité

La relation de contraste peut être exprimée par des procédures qui soulignent le changement dans le domaine des entités en mettant en relief l'identité de l'entité en question, en opposition aux autres entités précédemment nommées, sans impliquer la notion sémantique de restriction présentée en 3.2. Il s'agit de constructions réalisées à travers l'emploi de pronoms forts ou de démonstratifs tels que *lui* ou *celui-ci*. Ce sont les constructions privilégiées par les LN du **français**, qui utilisent notamment le pronom disjoint *lui* intégré dans une construction disloquée à gauche.

- (11) a. Monsieur Bleu **lui** il saute par la fenêtre
b. le feu avait gagné l'appartement de M.B. qui **lui** n'a pas hésité à sauter
c. monsieur bleu # dont la maison était vraiment en train de brûler # **lui** a sauté

Comme on peut le voir en (11), dans le même énoncé peuvent coexister jusqu'à trois éléments différents pour désigner la même entité, chacun ayant une fonction différente : la référence à M. Bleu se fait souvent à travers un SN plein, nécessaire pour marquer la discontinuité référentielle par rapport à l'énoncé précédent; sa reprise éventuelle par le pronom clitique *il* signale que le référent n'est pas associé à une information nouvelle; enfin, le pronom fort *lui* exprime le contraste explicite avec les entités topicales précédemment mentionnées. La fonction contrastive du pronom disjoint n'est pas toujours marquée par l'intonation : même si le pronom en question est souvent caractérisé par une proéminence prosodique, dans 3 cas sur les 14 attestés il ne porte aucune marque prosodique spécifique.

Des procédures similaires pour contraster les entités sont attestées également en **allemand**, bien que leur présence reste marginale : quelques locuteurs utilisent ainsi le pronom DER (en opposition à *er*) ou le démonstratif DIESER, tous les deux fortement accentués (12a-b).

- (12) a. und **DER** entscheidet sich dann sponTAN zu SPRINGen
et lui se décide ensuite spontanément à sauter
b. **DI**Eser überLEGT nicht lange ... LÄSST sich fallen und kommt WOHLbehalten unten AN
celui-ci ne réfléchit pas longtemps ... se laisse tomber et arrive sain et sauf en bas

L'**italien** ne dispose pas d'une double série pronominale comparable à celles du français et de l'allemand. Même si le pronom de 3^e personne *lui* peut avoir aussi bien une valeur anaphorique qu'une valeur de contraste, dans les contextes analysés l'entité n'est jamais exprimée par un pronom de 3^e personne. Par ailleurs, le peu d'occurrences de démonstratifs ne montre pas d'accent proéminent:

- (13) visto il maggior pericolo corso dal signor Blu questi si butta sul telo.

⁵ Ces caractéristiques rapprochent les structures en question des phrases clivées. Cependant, elles s'en différencient sur d'autres aspects : par ex., la proposition présupposée des clivées est une proposition ouverte, d'où sa valeur identificative. Nous remercions C.E. Roggia pour ses observations sur ce point (cf. aussi Roggia 2009).

vu le plus grand danger couru par monsieur Bleu celui-ci se lance dans la bêche

3.4. Constructions marquant le changement de polarité : particules et accent contrastif sur le verbe

Une dernière possibilité pour renforcer la cohésion discursive dans le contexte décrit en (1) consiste en un marquage du contraste entre la polarité du prédicat courant et celui d'un énoncé différent concernant le même type d'événement. **L'allemand** dispose de particules assertives encodant précisément cette valeur sémantique:

- (14) a. der hatte so **doch** lust zu springen
il avait ainsi PART envie de sauter
b. der hat sich dann entschieden **doch** zu springen, obwohl er eins höher wohnt
il a décidé PART de sauter, même s'il habite un étage plus haut

La particule *doch* marque la valeur positive de l'assertion courante, tout en renvoyant à une ou plusieurs situations pour lesquelles le prédicat en question (*lust zu springen haben*, 'avoir envie de sauter') n'est pas valable. Un effet comparable peut se produire à travers le marquage prosodique du verbe par un accent de contraste sur le verbe fini, ce qu'on appelle *Verum Fokus* (Höhle 1992) : tout comme les particules assertives, la présence du *Verum Fokus* renvoie à une situation alternative pour laquelle le même prédicat n'est pas valable:

- (15) bei dem brennts schom im zimmer und deswegen **IST** er dann wohl gesprungen
chez lui ça brûle déjà dans la chambre et par conséquent A il ensuite PART sauté

Les deux procédures (particules et accent contrastif sur le verbe fini) sont typiquement appliquées dans les langues germaniques et relativement absentes dans les productions natives des deux langues romanes. En effet, d'une part, le **français** et **l'italien** ne disposent pas d'un répertoire de particules spécifiquement assertives telles que *doch* et *wohl* en allemand. Même si la particule *bien* en français peut servir à exprimer ce type de contraste, cette possibilité n'est pas exploitée par les locuteurs, (16) étant le seul exemple attesté dans nos données.

- (16) en revanche M. Bleu a **bien** voulu sauter

D'autre part, bien qu'en français et en italien le verbe puisse porter un accent proéminent, cette structure diffère souvent de la réalisation allemande du *Verum Fokus* : l'accent proéminent n'est généralement pas produit sur le verbe fini, mais sur la partie finale du verbe, finie ou non finie (cf. aussi Turco *et al.*, à paraître). C'est en effet la partie non finie du verbe qui porte l'accent proéminent dans les quelques occurrences de marquages uniquement prosodiques attestées en italien et français:

- (15) a. M.Bleu a **VU** l'incendie
b. il signor blu viene **sveGLIAto** da questi rumori
monsieur bleu est réveillé par ces bruits

3.5. Données quantitatives : le marquage des contextes contrastifs en français, italien et allemand

Les constructions détaillées en 3.1.-3.4 impliquent l'établissement d'un contraste sur différentes unités informationnelles de l'énoncé. Sur la base de ce critère, il est possible d'identifier trois perspectives discursives différentes : une perspective centrée sur l'**entité**, qui peut être réalisée en signalant son

unicité / primauté (3.2.), en mettant en relief emphatiquement son identité (3.3.), ou encore en sélectionnant l'entité comme unité sur laquelle porte un adverbe de contraste (ex. *invece* ou *par contre* + marquage prosodique, en 3.1.); une perspective centrée sur la polarité de **l'assertion**, qui est exprimée soit à travers le marquage prosodique du *Verum Fokus* ou l'emploi de particules assertives (3.4.); une perspective de contraste **indéterminé**, caractérisée par l'emploi d'une conjonction ou d'un adverbe de contraste sans sélection d'une unité informationnelle spécifique (3.1.).

Si on quantifie les différents choix de constructions adoptés par nos locuteurs natifs, on obtient la figure suivante, qui met en évidence la perspective discursive préférentielle de chaque langue.

Insérer ici figure 1

On peut y remarquer que les locuteurs natifs des trois langues optent pour l'établissement d'un contraste soit dans le domaine des entités, soit dans le domaine de l'assertion. Les marquages signalant un contraste **générique**, sans sélection d'une unité informationnelle spécifique, sont évités.

Les deux langues romanes partagent une préférence nette pour la perspective centrée sur **l'entité**, l'autre option possible (contraste dans le domaine de l'assertion) n'étant présente que dans des proportions négligeables. La préférence 'germanique' pour l'établissement de liens cohésifs au niveau de **l'assertion**, déjà remarquée dans Dimroth *et al.* (2010)⁶, est bien présente en allemand, même si ce contexte inclut un taux important de marquages de contraste sur l'entité.

Cependant, si on regarde de plus près les moyens utilisés pour contraster, l'entité, d'autres différences entre les trois langues émergent (*cf.* Figure 2).

Insérer ici Figure 2.

Le français utilise essentiellement les pronoms disjoints, ce qui donne lieu à des topiques contrastifs. L'italien évite les pronoms et réalise soit des topiques contrastifs à travers un marquage à la fois prosodique et lexical par l'adverbe *invece*, soit des constructions restrictives segmentées dans lesquelles l'entité se trouve focalisée. Les locuteurs allemands recourent à des moyens qui s'apparentent tantôt à ceux constatés en français (emploi de pronoms forts et démonstratifs), et tantôt à des constructions restrictives dans lesquelles, à la différence des locuteurs italiens, c'est la particule *nur* et non des constructions segmentées qui est utilisée.

4. Le marquage des contextes contrastifs en L2

L'analyse des productions natives nous permet de mieux identifier la tâche à laquelle l'apprenant doit faire face afin d'exprimer les contextes analysés de manière conforme aux préférences des locuteurs

⁶ Dimroth *et al.* (2010) prenait également en considération les productions du néerlandais, où le marquage du contraste de polarité est plus fréquent qu'en allemand, ce qui renforce l'idée d'une perspective préférentielle des locuteurs germaniques opposée à celle qui est typique des locuteurs romans.

natifs de la LC. A ce propos il est utile de distinguer l'acquisition de la *perspective* discursive privilégiée par les natifs de la LC de l'adoption des *moyens* qui sont utilisés de manière préférentielle pour la réaliser.

En ce qui concerne le premier point, le corpus de L2 permet de comparer la production d'apprenants germanophones, dont la LM dirige l'attention vers un contraste sur une unité informationnelle différente, de celle des apprenants italophones du français et francophones de l'italien, qui à l'inverse partagent la même perspective discursive de la LC, centrée sur l'entité. On peut s'attendre à ce que la modification de la perspective discursive germanophone soit facilitée par l'input des langues romanes, qui est caractérisé par la rareté de particules assertives et par une valeur (et une fréquence d'usage) différentes des marquages prosodiques sur le verbe fini.

En ce qui concerne le second point, soit l'identification des moyens contrastifs privilégiés par les natifs de la LC, les indices de l'input sont variables et plus difficiles à saisir, étant donné que les constructions propres à la LS sont souvent également disponibles dans la LC, même si elles ne sont pas utilisées avec la même fréquence.

Le français LC montre des préférences assez homogènes : une perspective discursive clairement centrée sur le contraste d'entités et réalisée de manière plutôt uniforme par les pronoms contrastifs. En principe, les deux groupes d'apprenants peuvent bénéficier d'un certain avantage dans leur acquisition : d'une part, les germanophones pourraient établir des correspondances avec l'emploi des pronoms forts dans leur L1 (DER), emploi qui est cependant marginal dans ce contexte ; d'autre part, les italophones disposent dans leur L1 d'un pronom de 3^e personne qui est formellement très proche du français (ce qui devrait en faciliter la perception), mais dont la fonction contrastive n'est pas exploitée dans ce contexte.

Comme le français, l'italien LC adopte presque exclusivement une perspective centrée sur le contraste d'entité, qui est réalisée par l'adverbe *invece* ou bien par la construction restrictive segmentée. Les apprenants francophones et germanophones de l'italien partagent la disponibilité dans leur LM des constructions préférées par les locuteurs natifs de la LC, mais ils doivent accomplir deux tâches différentes pour pouvoir les utiliser. Les francophones doivent reconnaître la fonction différente, malgré la similarité formelle, du pronom de la LC *lui* par rapport au pronom *lui* de la LS, afin d'écarter la possibilité de l'utiliser comme moyen contrastif ; les germanophones doivent remarquer que, bien que la construction avec particule restrictive soit possible, d'autres structures sont favorisées en LC.

Dans les sections suivantes nous présentons les résultats des apprenants des deux LC, le français (4.1.) et l'italien (4.2.), en ce qui concerne l'apprentissage des moyens de marquage du contraste qui dépendent des différentes perspectives possibles : générique (4.1.1., 4.2.1.), centrée sur la polarité (4.1.2., 4.2.2.) et centrée sur l'entité (4.3.2. et 4.3.3.).

4.1. Les données en français L2

4.1.1. *Contraste générique: constructions adversatives*

La présence de conjonctions adversatives en français L2 est ponctuellement attestée aussi bien chez les apprenants germanophones (ex. 16) que chez les italoophones (ex. 17): chez les premiers il s'agit d'une occurrence par niveau, alors que chez les seconds elles sont plus fréquentes au niveau intermédiaire, mais absentes au niveau avancé.

(16) **mais** le monsieur bleu a ## a vu la problème (germ.interm.)

Dans le cas des italoophones, le contraste est parfois signalée par une proéminence prosodique sur l'entité, comme en (17) où *bleu* est produit avec une intonation montante–descendante.

(17) **mais** monsieur BLEU il s'est aperçu (ital. interm.)

Le peu d'occurrences ne permet cependant pas de généralisations fiables concernant la portée du contraste. En revanche, on peut affirmer que l'emploi de conjonctions adversatives, que l'on observe au stade intermédiaire, est abandonné au niveau avancé en faveur de marqueurs lexicaux plus précis et plus conformes aux emplois natifs (cf. 4.1.3).

4.1.2. *Contraste de polarité*⁷

Aucun des deux groupes d'apprenants ne produit de particules assertives en français L2 pour marquer le contraste de polarité. Les apprenants germanophones ne semblent donc pas exploiter la possible équivalence fonctionnelle entre *doch* et *bien*. Par ailleurs, les marquages d'un contraste ne s'expriment que par la prosodie sont très rares, aussi bien chez les apprenants italoophones que germanophones, et ne concernent que le niveau intermédiaire. Plus précisément, chez les germanophones intermédiaires on atteste un seul énoncé (ex. 18) dont la forme verbale est produite avec proéminence prosodique.

(18) OK c'est dans la chambre de monsieur bleu # il se lève et il VOIT le feu

En revanche, chez les intermédiaires appartenant aux deux groupes, quelques énoncés portent une marque prosodique aussi bien sur l'entité que sur le verbe en position non finale (1x germanophones et 2x italoophones).

(19) a. le monsieur BLEU # VOIT le # feu (germ. interm.)
b. monsieur BLEU a VU e: les flammes (ital. interm.)

Au total, on atteste une proportion marginale de marquages fondés uniquement sur la prosodie (2 par groupe). La différence principale entre les deux groupes concerne l'élément verbal sur lequel la marque prosodique s'applique, dont le choix est conforme aux préférences natives respectives : chez les italoophones il s'agit de la forme verbale non finie (le participe passé) et chez les germanophones du

⁷ L'analyse du marquage du contraste de polarité, qui repose en grande partie sur des indices prosodiques, pose le problème de l'interprétation de ces mêmes indices en L2. Du point de vue méthodologique, on ne peut pas, sur la base d'une similarité au niveau du contour prosodique, inférer une similarité fonctionnelle (cf. la notion de *comparative fallacy*, Bley-Vroman 1983). Etant donné le manque de descriptions prosodiques des variétés d'apprentissage, nous avons décidé de nous appuyer essentiellement sur des indices positionnels. En partant du présupposé que la position non marquée pour la proéminence est la position de fin d'énoncé (en L1 ainsi qu'en L2), nous avons considéré comme potentiellement porteuse d'un contraste de polarité toute proéminence prosodique associée à un verbe qui n'est pas en position finale. De plus, afin de faciliter la comparaison interlinguistique, nous n'avons pas pris en compte les différentes réalisations des contours intonatifs.

verbe fini (dans le seul exemple, un verbe au présent). Cependant le nombre très limité de cas ne permet pas d'identifier une tendance acquisitionnelles générale, si ce n'est que ces tentatives de marquages, reposant *uniquement* sur la prosodie, disparaissent au stade avancé.

4.1.3. Contraste sur l'entité

Des moyens spécifiques pour établir le contraste d'entité sont présents, dans les deux groupes d'apprenants, dès le niveau intermédiaire. Il s'agit principalement de constructions qui soulignent l'unicité ou la primauté du référent, dont la présence reflète les moyens privilégiés dans les L1 respectives. Ainsi, aussi bien les apprenants italophones que germanophones produisent des énoncés où le contraste est marqué soit par la particule restrictive *seulement* + SN (20a), soit par l'adjectif *seul/premier* inséré dans une structure segmentée (20b-c), ou encore par d'autres constructions restrictives (20d).

- (20) a. **Seulement** la personne e: bleue e: voit en dehors de la fenestre (germ. interm.)
b. Monsieur bleu semble d'être le **premier** qui remarque le feu (germ. interm.)
c. Le monsieur bleu c'est le **seul** qui a aperçu l'incendie (ital. interm.)
d. Il n'y a **que** monsieur bleu # qui semble apercevoir l'incendie (ital. avancé)

La proportion de ces marquages reste constante entre les deux niveaux, aussi bien chez les apprenants italophones (3 occurrences par niveau) que chez les germanophones (4 occurrences par niveau).

Une conséquence plus manifeste de la progression de niveau s'observe, par contre, dans les autres types de moyens attestés en L2 qui viennent enrichir le répertoire. C'est en effet à ce niveau que l'on remarque l'emploi des pronoms contrastifs, qui correspondent aux moyens privilégiés par les locuteurs natifs du français. Chez les italophones, ils n'apparaissent qu'au niveau avancé (4 occurrences au total); chez les germanophones, ils sont présents dans les mêmes proportions au niveau avancé (4 occurrences), bien qu'il y ait déjà une occurrence de *lui* au niveau intermédiaire.

- (21) monsieur bleu **LUI** # se lance par la fenêtre # et il est sauvé (ital. avancé)
donc **LUI** il ose # il saute # et il est sauvé (germ. avancé)

L'interprétation de leur fonction contrastive est généralement confortée par des indices prosodiques⁸.

Cependant, leur présence en L2 reste globalement bien au dessous de l'emploi natif attesté en LC. En fait, les moyens contrastifs privilégiés en L2, même au niveaux avancés, sont des marqueurs lexicaux d'opposition tels que *par contre*.

- (22) a. Monsieur e: bleu # **par contre** il s'aperçoit du feu (ital. avancé)
b. **MONSIEUR BLEU PAR CONTRE** se réveille (germ. avancé)
c. **Par contre** il y a monsieur BLEU qui s'est réveillé (ital.-avancé)

Dans la plupart des cas, ces marqueurs semblent exprimer un contraste sur l'entité, leur portée étant signalée par différents indices, mais ce n'est pas toujours le cas et les mêmes stratégies ne sont pas toujours mobilisées. Chez les avancés italophones, l'adverbe est souvent postposé à l'entité (4x sur 6), ce qui rappelle la postposition de *invece* dans leur L1, mais l'intonation n'est pas toujours indicative

⁸ Plus précisément, presque tous les *lui* attestés en français L2 sont réalisés avec un accent contrastif ; il n'y a qu'une occurrence, produite par un apprenant avancé de l'allemand, qui ne va pas de pair avec une prééminence prosodique du pronom disjoint.

d'une portée sur l'entité (22a). Les germanophones avancés ont également tendance à postposer l'adverbe (3x sur 5), mais ces occurrences sont toutes accompagnées d'une chute sensible du registre après entre le groupe SN + *par contre* qui indique clairement la portée du contraste (22b). Finalement, dans les deux groupes, l'adverbe est ponctuellement placé en début d'énoncé : alors, un marquage prosodique – et/ou la présence d'un présentatif (ex. 22c) – peuvent signaler la portée du contraste, mais ces indices ne sont pas systématiquement attestés.

4.1.4. Résumé : les moyens contrastifs en français L2

Les graphiques suivants visualisent la proportion des moyens attestés chez les apprenants en fonction de leur LS et de leur niveau. Nous avons exclu du comptage les moyens marquant le contraste de polarité, étant donné leur présence négligeable.

Insérer ici Figure 3.

Insérer ici Figure 4.

Malgré les préférences différentes attestées pour le marquage de ces contextes en italien et en allemand, les choix des deux groupes d'apprenants en français L2 sont assez similaires : leurs productions en L2 présentent surtout une différence de niveau, entre stades intermédiaire et avancé, qui dépasse largement les spécificités imputables à leurs LS respectives.

En effet, dans les deux cas, les marques de cohésion augmentent considérablement entre le niveau intermédiaire et le niveau avancé, dans des proportions similaires. L'évolution de ces taux indique ainsi que le niveau de maîtrise de la L2 a un effet direct sur la quantité de marques de cohésion textuelle : indépendamment de la LS, les récits produits en L2 deviennent progressivement plus cohésifs.

Les germanophones ne semblent pas rencontrer de difficulté majeure dans l'application de la perspective discursive centrée sur l'entité : comme mentionné précédemment, la rareté de ce type de marquages dans l'input ne favorise pas l'établissement de correspondances trompeuses.

En ce qui concerne le marquage du contraste d'entité, on peut identifier plusieurs traits acquisitionnels communs aux deux groupes. Il s'agit, d'une part, de la tendance à exprimer ce type de contraste par des constructions qui soulignent l'unicité / primauté du référent. Leur présence nous semble refléter une conceptualisation de la relation en question typique de leur L1 (malgré la différence de moyens entre allemand et italien L1). La persistance de ces structures au niveau avancé montre la difficulté pour l'apprenant à restructurer une relation qui, bien qu'absente des productions natives françaises pour ce contexte, serait tout à fait correcte et possible en LC.

D'autre part, les deux groupes présentent un développement tardif des moyens morphosyntaxiques spécifiques, les pronoms forts avec fonction contrastive, auxquels ils préfèrent, même au niveau avancé, l'emploi de marqueurs d'opposition de nature lexicale tels que *par contre*.

Différentes raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette préférence. D'abord, les moyens lexicaux sont considérés comme perceptuellement plus saillants que les éléments morphologiques : même si les pronoms forts sont très courants dans l'input, leur présence pourrait être plus difficile à percevoir, d'autant plus que la même forme est aussi utilisée pour des fonctions non contrastives (p.ex. l'encodage d'un objet indirect). Par ailleurs, les marqueurs d'opposition présentent l'avantage d'être plus flexibles – ils peuvent être utilisés pour exprimer un contraste portant sur tout élément de l'énoncé, et sont par conséquent plus utiles à des fins communicatives – alors que l'emploi des pronoms contrastifs restreint le contraste possible au niveau des entités. De toute manière, les proportions similaires de leur emploi chez des apprenants avec deux LS différentes conduit à relativiser l'influence de la LM comme facteur pour en expliquer l'apparition tardive.

4.2. Données en italien L2

4.2.1. Contraste générique: constructions adversatives

Les conjonctions adversatives *ma* et *mentre* sont ponctuellement utilisées chez les apprenants d'italien L2, francophones (3x) comme germanophones (4x).

- (23) a. **ma** il signor blu ha capito che qualcosa si successo (franc. interm.)
mais le monsieur bleu a compris que quelque chose s'est passé
 b. **ma** per fortuna il signor blu lo vede e forse pensa un po' (germ. interm.)
mais heureusement monsieur bleu le voit et peut-être pense un peu

Il s'agit dans la plupart des cas d'apprenants intermédiaires (6x sur 7), ce qui fait supposer que cette solution est abandonnée dès que l'apprenant repère des constructions contrastives plus précises. Les conjonctions adversatives ne sont pas associées à d'autres marquages lexicaux ou morphosyntaxiques ; en revanche, ces énoncés sont parfois marqués du point de vue prosodique (cf. 4.2.2).

4.2.2. Contraste de polarité

Dans les énoncés en italien L2, une proéminence sur le verbe en position non finale se retrouve dans des proportions supérieures à celles que l'on observe chez les locuteurs natifs, chez les apprenants francophones (14x) comme chez les germanophones (6x). Dans les cas où le verbe se compose d'une forme finie et d'une forme non finie, la proéminence est toujours sur la forme non finie, c'est-à-dire sur la partie lexicale du verbe:

- (24) il signor blu ha **VIS**to la scena (franc. avancé)
monsieur bleu a vu la scène

Le seul cas de proéminence sur un verbe fini, notamment l'auxiliaire, est observé chez un apprenant allemand:

- (25) il signor blu **aVE**va sentito qualcosa (germ. avancé)
monsieur bleu avait entendu quelque chose

On peut voir là une influence directe de la LS allemande, qui marque de préférence le *Verum Fokus* sur l'auxiliaire, ce qui est beaucoup plus rare dans les langues romanes. En revanche, on ne reconnaît

pas une influence directe de l'allemand dans la préférence pour le marquage du contraste sur la polarité: les deux groupes d'apprenants ont à peu près les mêmes proportions de marquage. Au contraire, c'est le groupe des francophones qui comprend le plus grand nombre de verbes 'proéminents', selon les critères que l'on a utilisés: il faut se demander si des caractéristiques spécifiques à la prosodie de la LS sont ici en jeu.

4.2.3. *Contraste d'entité*

Le moyen le plus fréquent chez les locuteurs natifs pour le marquage du contraste sur l'entité – l'adverbe *invece* – est déjà produit au niveau intermédiaire par les apprenants des deux langues, et sa présence augmente chez les apprenants avancés. Dans la plupart des cas, l'adverbe forme une unité prosodique avec le syntagme exprimant l'entité, en position topicale, et est séparé du prédicat par une pause, un allongement de la voyelle finale du syntagme nominal ou des phénomènes d'hésitation. Le groupe topique + *invece* ou *invece* + topique est souvent emphatisé du point de vue prosodique (modulation et pente du contour intonatif). L'emphase sur la position topicale est plus évidente en français, à cause de la présence du pronom *lui*, sur laquelle nous reviendrons plus tard. On remarque une grande différence de fréquence de la structure entre les apprenants des deux langues: chez les francophones, l'adverbe *invece* est produit avec une fréquence (14x int., 13x av.) qui dépasse celle des locuteurs natifs et constitue ainsi le choix de marquage privilégié, tandis que sa présence est nettement plus restreinte chez les germanophones (3x niveau intermédiaire, 5x niveau avancé).

La deuxième construction attestée chez les natifs – la construction restrictive segmentée – est plus tardive et rare: elle est absente des productions du niveau intermédiaire, et ponctuellement présente chez les avancés (1x fra, 2x all).

A côté des deux stratégies typiques des natifs, les apprenants réalisent aussi d'autres constructions qui laissent entrevoir l'influence de leur L1. Chez les germanophones, le moyen de marquage le plus fréquent au niveau intermédiaire (5x), qui reste présent sporadiquement chez les avancés (1x), est la particule restrictive *solo / soltanto*:

- (26) a. **soltanto** il signor blu si alzava (germ. interm)
seulement monsieur bleu se levait
 b. **solo** signor blu nota l'incendio (germ. avancé)
seul monsieur bleu remarque l'incendie

Le groupe *solo* + SN, toujours en tête d'énoncé, forme une unité prosodique marquée par un contour intonatif montant-descendant réalisé très rapidement et avec une forte modulation: de même que pour le groupe SN + *invece*, l'entité topicale semble donc emphatisée au niveau prosodique.

Chez les francophones, on observe en revanche des constructions dans lesquelles le pronom *lui* est utilisé à côté de l'expression nominale de l'entité:

- (27) signor blu **lui** è proprio obbligato (franc. avancé)
monsieur bleu lui est vraiment obligé

Ces constructions incluent parfois l'adverbe *invece* :

- (28) a. **invece** il signor blu **lui** si rende conto che c'è un fuoco (franc. interm.)
 par contre monsieur bleu lui se rend compte qu'il y a un feu
 b. il signor blu **invece lui** ha molta paura (franc. interm.)
monsieur bleu par contre lui a très peur

Le SN montre souvent un allongement final le séparant prosodiquement du pronom *lui*, qui est mis en valeur par un mouvement mélodique très rapide montant-descendant. Ces exemples se rapprochent des constructions françaises de marquage de contraste de l'entité et ne sont produites que par les apprenants francophones⁹: une influence de la LM est donc ici fort probable. On trouve des constructions de ce type chez les intermédiaires (4x) et, dans une moindre mesure, chez les apprenants avancés (2x).

4.2.4. Résumé: les moyens contrastifs en italien L2

Si l'on compare les apprenants des deux langues, en ce qui concerne le choix de la perspective de marquage en italien L2, on observe une même orientation sur le marquage du contraste dans le domaine des entités, et un taux légèrement plus haut, par rapport aux locuteurs natifs, de marquage générique. En ce qui concerne le prédicat, le contraste n'est jamais réalisé par des particules, et les indices prosodiques montrent des effets d'emphase qui nécessitent de nouvelles analyses, mais qui ne sont pas quantitativement massifs. Le choix de la perspective à adopter ne pose donc pas de problèmes aux apprenants allemands, qui, dès le niveau intermédiaire, ne semblent pas chercher des moyens de marquer le contraste sur la polarité. Cela peut être liée à la claire *negative evidence* de la LC, qui manque de particules d'assertion.

Ce qui paraît le plus difficile est d'apprendre les moyens disponibles en LC pour contraster des entités, et de choisir les moyens les plus typiques et fréquents pour ce faire. Si on compare les résultats quantitatifs (fig. 5 et 6), la différence la plus évidente entre les deux groupes est due au pourcentage de marquage plus bas que l'on observe chez les germanophones – ce qui pourrait démontrer une difficulté majeure d'orientation vers la perspective de la LC.

Insérer ici Figure 5.

Insérer ici Figure 6.

Les différences entre les groupes intermédiaires et avancés montrent un rapprochement progressif vers les choix des locuteurs natifs. Les structures plus typiques des LS présentes chez les intermédiaires – particule restrictive chez les germanophones, pronom de contraste chez les francophones – baissent au niveau avancé et, parallèlement, ce n'est qu'à ce niveau que toutes les structures typiques de la LC apparaissent. Il est intéressant de remarquer que l'adverbe de contraste *invece* apparaît déjà au niveau

⁹ Le pronom anaphorique *lui* est présent dans tous les groupes d'apprenants. Néanmoins, l'association du pronom et d'un SN se référant à la même entité – notamment l'entité objet du contraste – n'est attestée que chez les francophones, et seulement dans les contextes contrastifs que nous avons considérés.

intermédiaire, tandis que la structure segmentée, qui demande une réorganisation plus profonde de l'énoncé, n'est attestée qu'au niveau avancé.

Le processus de rapprochement vers les préférences de la LC est beaucoup plus évident chez les apprenants germanophones: bien que la fréquence du marquage soit inférieure à celle qui est attesté chez les locuteurs natifs, l'ensemble des structures utilisées au niveau avancé montre des ressemblances claires avec les choix des locuteurs natifs. Les apprenants francophones restent par contre éloignés des préférences des natifs, même au niveau avancé, car, à côté de quelques cas résiduel de marquage à travers le pronom *lui*, ils se restreignent à utiliser l'adverbe *invece* – qui paraît prendre le rôle du pronom FR *lui* en tant que marqueur contrastif de l'entité. La construction faisant intervenir le pronom emphatique, enracinée dans l'usage de la LS, a du mal à être abandonnée en L2, à cause aussi, vraisemblablement, des indices trompeurs de similarité entre la LS et la LC qu'offre l'italien.

5. Discussion

La présentation des résultats obtenus en français et en italien L2, discutés dans les sections précédentes, met en évidence des similarités ainsi que des différences dans les parcours évolutifs des apprenants des deux LC, sur lesquelles nous allons revenir en reprenant nos questions de recherche initiales.

A partir de différences interlinguistiques (langues romanes vs. germaniques) dans l'usage natif de procédures qui renforcent la cohésion discursive, nous nous sommes interrogés sur la possibilité qu'un apprenant adulte arrive à acquérir la **perspective discursive** adoptée de manière préférentielle par les locuteurs natifs de cette langue, sur les étapes qui jalonnent ce parcours et sur les facteurs qui peuvent l'infléchir. Dans notre combinaison de LS/LC, l'acquisition de la perspective discursive de la LC concerne en premier lieu les apprenants ayant l'allemand comme L1 et une langue romane comme L2 (le français ou l'italien), étant donné que les langues germaniques poussent à sélectionner la polarité de l'assertion comme unité à contraster, alors que les langues romanes préfèrent contraster l'entité. L'adoption de la perspective discursive de la LC implique ainsi une re-conceptualisation de l'unité informationnelle sur laquelle on peut établir le contraste.

Dans nos données, cette tâche ne semble pas représenter de difficulté acquisitionnelle majeure : dès le niveau intermédiaire, les apprenants germanophones du français et de l'italien L2 n'essaient pas de reproduire un contraste de polarité (exception faite de quelques marquages prosodiques sur le verbe fini). En l'absence dans l'input de moyens équivalents à ceux qui sont disponibles dans leur LM, il n'y a donc pas d'effet 'penser en L1 pour parler en L2'. Dans l'ensemble, il est fort probable que ce processus soit donc facilité, d'une part, par les caractéristiques des deux LC, qui découragent le marquage du contraste de polarité (*negative evidence*)¹⁰, et d'autre part par le fait que le contraste

¹⁰ De fait, les apprenants analysés ont tous été exposés à l'input natif de la LC. Il n'est pas exclu, comme le suggère Pavlenko (2011: 246), qu'un effet 'penser en L1 pour parler en L2' soit plus typique d'apprenants ne bénéficiant que d'un input institutionnel.

d'entité, bien qu'il ne corresponde pas à la relation privilégiée par les germanophones, représente malgré tout un type de contraste exprimé par un certain nombre de sujets dans les données natives en allemand. Il serait en effet intéressant de vérifier si le même processus de re-conceptualisation a également lieu dès le niveau intermédiaire dans la direction inverse LS/LC, soit chez des sujets de L1 romanes apprenant une L2 germanique¹¹.

Si la re-conceptualisation de l'unité informationnelle à contraster semble s'effectuer sans peine, il n'en va pas de même pour l'acquisition L2 des **moyens** que les locuteurs natifs privilégient pour l'exprimer : sur ce point, on observe des résultats plus contrastés, qui font ressortir aussi bien l'influence des combinaisons LS/LC que des tendances générales, indépendantes des langues en présence.

Ainsi, **l'influence de la L1** est manifeste en italien L2 dans l'emploi du pronom *lui*, utilisé par les francophones aussi bien au niveau intermédiaire qu'avancé, et dans son absence chez les germanophones. Les apprenants francophones semblent établir une fausse équivalence fonctionnelle pour une forme qui est très proche de celle qui est typiquement utilisée dans leur LM.

En français L2, un effet similaire est visible dans la persistance des constructions soulignant l'unicité ou la primauté de l'entité, présentes aussi bien chez les apprenants germanophones qu'italophones, qui reflète la notion sémantique typiquement encodée en italien et en allemand L1 pour contraster des entités. La difficulté de se rapprocher des usages natifs est sans doute accrue par le fait que les constructions exprimant cette relation sont tout à fait possibles (et correctes) aussi bien en LS qu'en LC. Ces résultats reflètent le principe du *transfer to somewhere* de Andersen (1983), dans la mesure où une structure de la LS n'est transférée que si l'apprenant constate en LC la présence d'une structure au moins formellement équivalente ; une fois que ces équivalences ont été établies, toutefois, il est plus difficile de continuer à chercher dans l'input des structures plus proches de celles des natifs pour exprimer les mêmes notions (Jarvis & Pavlenko 2007, Ringbom & Jarvis 2009). Nos résultats confirment que les apprenants sont initialement plus à la recherche de similarités formelles entre LS/LC que de différences et, une fois ces similarités constatées, qu'ils ne vont pas forcément plus loin. À côté d'une certaine variation dans le choix des moyens, imputable à la LS des apprenants, on a constaté également des tendances générales, valables dans l'acquisition des deux LC. Il s'agit notamment de la **tendance commune** à privilégier des moyens lexicaux, s'ils sont disponibles et corrects en LC, avant d'employer les moyens grammaticaux typiquement choisis par les natifs.

Cette préférence s'observe en français L2 dans l'apparition tardive des pronoms contrastifs, moyens typiquement adoptés par les locuteurs natifs, qui sont en L2 quantitativement dépassés par des marqueurs d'opposition, même au niveau avancé ; en italien L2, on note un effet similaire en ce qui concerne les constructions segmentées dans lesquelles l'expression de l'unicité est intégrée chez les

¹¹ À ce propos, on pourrait prévoir un décalage : les apprenants germanophones disposent d'un avantage certain dans la mesure où dans leur LM le contraste d'entité est bien présent, alors que chez les apprenants ayant une L1 romane le contraste de polarité est nettement moins exprimé.

natifs : ces constructions sont absentes chez les apprenants francophones et ponctuelles chez les germanophones, malgré leur disponibilité dans les deux LS. La priorité des moyens lexicaux sur les moyens grammaticaux pour exprimer un même domaine sémantique a déjà été remarquée à plusieurs reprises chez les apprenants débutants (*cf.* pour la temporalité : Dietrich et al. 1995, Bernini & Giacalone Ramat 1990, Banfi & Bernini 2003 ; pour la modalité : Dittmar & Reich 1993). Notre étude montre que cette préférence est encore perceptible au stade avancé.

Nous pouvons maintenant revenir sur l'asymétrie qui a été constatée entre les données en fonction de la LC considérée. La comparaison des parcours acquisitionnels en français L2 (section 4.1) met en effet en évidence un **effet de niveau** (intermédiaires vs. avancés) qui dépasse les différences intergroupes dues à la LS. Les moyens contrastifs utilisés par les apprenants intermédiaires, mais encore plus ceux des avancés, se ressemblent. A l'inverse, il est moins évident en italien L2 (section 4.2) de déceler un effet de niveau, les différences intergroupes en fonction de la LS étant assez manifestes, aussi bien chez les intermédiaires que chez les avancés (**effet L1**).

Cette asymétrie peut s'expliquer, au moins en partie, par le degré de grammaticalisation des moyens contrastifs les plus fréquemment utilisés en LS *et* en LC. Pour produire des énoncés conformes aux préférences natives, les apprenants du français devraient acquérir un moyen spécifique (le pronom contrastif) au statut fortement grammaticalisé, mais dont l'emploi n'est pas grammaticalement obligatoire : dans ce cas, les deux groupes d'apprenants préfèrent recourir à des moyens lexicaux fonctionnellement équivalents. En revanche, dans le cas de l'italien LC, les usages natifs ne privilégient pas l'emploi de moyens grammaticalisés, leurs préférences étant partagées entre l'emploi de *invece* et celui des structures restrictives segmentées. L'effet de la grammaticalisation des structures est ici visible dans le taux différent de maintien des moyens des deux LS : les apprenants germanophones abandonnent plus facilement les moyens – lexicaux – typiques du marquage du contraste d'entité de leur LS, tandis que les apprenants francophones utilisent encore au niveau avancé le pronom de contraste – emphatisé par l'adverbe *invece* – grammaticalisé dans leur LS.

Face aux recherches antérieures dans ce domaine, les résultats exposés confirment la difficulté générale en L2 à se conformer aux usages natifs, mais ils alimentent également d'autres réflexions. D'une part, (a) le statut grammaticalisé de la structure à acquérir dans la LC ne semble pas en faciliter l'acquisition en L2 (ce qui va à l'encontre des résultats d'études antérieures sur les apprenants avancés, par exemple von Stutterheim 2003) ; à l'inverse, le fait d'avoir dans sa propre L1 une structure fortement grammaticalisée, qui de plus correspond formellement à une structure disponible en LC, retarde l'identification des moyens adéquats en LC pour établir le même type de contraste (emploi de *lui* par les apprenants français en italien L2). D'autre part, en ce qui concerne le phénomène discursif que nous avons étudié, (b) l'acquisition de la perspective discursive typique de la LC semble pouvoir être dissociée de l'acquisition des moyens spécifiques pour l'exprimer : une re-conceptualisation, si nécessaire, de l'unité informationnelle à contraster en fonction de la LC semble

tout à fait possible, mais elle peut ne pas aller de pair avec l'emploi des moyens privilégiés par les natifs pour ce faire.

Références bibliographiques

- Ahrenholz, B. (2005). Reference to persons and objects in the function of subject in learner varieties. In H. Hendriks (ed.), 19-64.
- Andersen, R. (1983). Transfer to somewhere. In S. Gass & H. Selinker (eds.), *Language Transfer in Language Learning* (177-201). Rowley, MA: Newbury House.
- Banfi, E. & Bernini, G. (2003). Il verbo. In A. Giacalone Ramat (ed.), *Verso l'italiano. Percorsi e strategie di acquisizione* (70-115). Roma: Carocci.
- Bartning, I. 2009. The Advanced learner variety : 10 years later. In E. Labeau (ed.) *The advanced learner variety. The case of French* (11-40). Bern: Peter Lang.
- Berman, R. & Slobin, D.I. (eds.) (1994). *Different ways of relating events in narrative: a crosslinguistic developmental study*. Hillsdale, N.J.: Erlbaum.
- Bley-Vroman, R. (1983). The comparative fallacy in Interlanguage Studies: the case of systematicity. *Language Learning* 33, 1-17.
- Bohnacker, U. & Rosén C. (2008). The clause-initial position in L2 German Declaratives: Transfer of Information Structure. *Studies in Second Language Acquisition* 30 , 511-538.
- Caroll, M. *et al.* (2000). The relevance of information organization to second language acquisition studies. *Studies in Second Language Acquisition* 22, 441-466.
- Carroll, M. & Lambert, M. (2003). Information structure in narratives and the role of grammaticised knowledge. In C. Dimroth & M. Starren (eds.), *Information Structure and the dynamics of Language Acquisition* (267-287). Amsterdam: Benjamins.
- Carroll, M. & von Stutterheim, C. (1997). Relations entre grammaticalisation et conceptualisation et implications sur l'acquisition d'une langue étrangère, *Acquisition et Interaction en Langue Etrangère* 9, 83-115.
- Cresti, E. & Firenzuoli, V. (2002). L'articolazione informativa topic-comment e comment-appendice: correlati intonativi. In A. Regnicoli (ed.), *La fonetica acustica come strumento di analisi della variazione linguistica in Italia. Atti delle XII° GFS* (153-16). Roma: Il Calamo.
- Crocco, C. (2009). Topic accent and prosodic structure. In L. Mereu (ed.), *Information structure and its interfaces* (15-49). Berlin/New York: De Gruyter
- Dimroth, C. & Lambert, M. (eds.) (2008). La structure informationnelle chez les apprenants L2. *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère* 26.
- Dimroth, C. *et al.* (2010). Given claims about new topics. How Romance and Germanic speakers link changed and maintained information in narrative discourse, *Journal of Pragmatics* n° 42, 3328-3344.

- Dietrich, R., Klein, W. & Noyau, C. (eds.) (1995). *Temporality in second language acquisition*. Amsterdam: Benjamins.
- Dittmar, N. & Reich A. 1993. *Modality in second language acquisition*, Berlin: De Gruyter.
- Han, Z-H., & Cadierno, T. (eds.) (2010). *Linguistic Relativity in SLA: Thinking for speaking*. Bristol: Multilingual Matters.
- Hendricks, H. (ed.) (2005). *The structure of learner varieties*. Berlin: Mouton de Gruyter
- Höhle, T. (1992). Über Verum Fokus im Deutschen. *Linguistische Berichte Sonderheft 4*, 112-141.
- Jarvis, S. & Pavlenko, A. (eds.) (2007). *Cross-linguistic Influence in Language and Cognition*. London: Routledge.
- Jisa H. 2003. Acquisition du langage : ce que l'enfant nous apprend sur l'homme, *Terrain* n°40.
- Klein, W. & von Stutterheim, C. (2002). Quaestio and I-perspectivation. In C.-F. Graumann & W. Kallmeyer (eds.), *Perspectivity and Perspectivation in Language* (59-88). Amsterdam: Benjamins.
- Lambert, M., Carroll, M. & von Stutterheim, C. (2008). Acquisition en L2 des principes d'organisation de récits spécifiques aux langues, *Acquisition et Interaction en Langue Etrangère* 26, 11-30.
- Levelt, W.J.M. (1989). *Speaking. From Intention to Articulation*. Cambridge, MA.: MIT Press.
- Mereu, L & Trecci, A. (2004). Focus sul topic. In F. Albano Leoni *et al.* (eds.), *La comunicazione parlata*. CD-ROM. Napoli: D'Auria Editore.
- Noyau, C. *et al.* (2005). Two dimensions of the representation of complex event structures: granularity and condensation. In H. Hendricks (ed.), 157-202.
- Pavlenko, A. (ed.) 2011. *Thinking and speaking in two languages*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Perdue, C. 1993. Comment rendre compte de la logique de l'acquisition d'une langue étrangère par l'adulte, *Etudes de Linguistique Appliquée* 92, 8-20.
- Ringbom, H. & Jarvis, S. (2009). The Importance of Cross-Linguistic Similarity in Foreign Language Learning. In M.H. Long & C.J. Doughty (eds.), *The handbook of Second Language Teaching* (106-118). London: Blackwell.
- Roggia, C.E. (2009). *Le frasi scisse in italiano*. Genève: Editions Slatkine.
- Slobin, D.I. (1996). From 'thought and language' to 'thinking for speaking'. In J. Gumperz & S. Levinson (eds.), *Rethinking linguistic relativity* (70-96). Cambridge: Cambridge University Press.
- Slobin, D.I. (2005). From ontogenesis to phylogenesis: what can child language tell us about language evolution? In S.T. Parker, J. Langer & C. Milbraith (eds.), *Biology and Knowledge Revisited. From Neurogenesis to Phylogenesis* (155-187). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- von Stutterheim, C. (2003). Linguistic structure and information organization : the case of very advanced learners. In S. Forster-Cohen & S. Pekarek-Doehler (eds.) *Eurosla Yearbook* vol. 3, Amsterdam: Benjamins, 183-206.

von Stutterheim, C. *et al.* (2002). Processes of conceptualization in language production: language-specific perspectives and event construal. *Linguistics* 41 (5), 851-881.

Turco, G., Dimroth, C. & Braun, B. (*à paraître*) Focusing on function words: Intonational means to mark Verum Focus in German and French. *Language and Speech*.

Abstract

The paper deals with perspective taking in L2 discourse at the level of utterance information structure. Many studies have shown how principles of discourse organization partly reflect lexico-grammatical structures available in a given language, and how difficult it is to reorganize L1 discursive habits when acquiring an L2 in adult age. In this study we compare how L2 learners of Romance languages (French, Italian), with either a Romance or a Germanic language as an L1, organize the information structure of utterances relating contrasting events. Native speakers of Germanic and Romance languages show systematic differences in the selection of the information unit – referential entities or predicate polarity – on which the contrast is highlighted (Dimroth *et al.* 2010); moreover, they differ in the lexical, prosodic and morpho-syntactic means used to this goal. Our data show that L2 learners can adopt the target language perspective in the selection of the information unit to contrast, when its input offers clear evidence for that. However, their choice of linguistic means reveals both the effect of L1 influence and of more general acquisitional principles, which are still active at the advanced level.

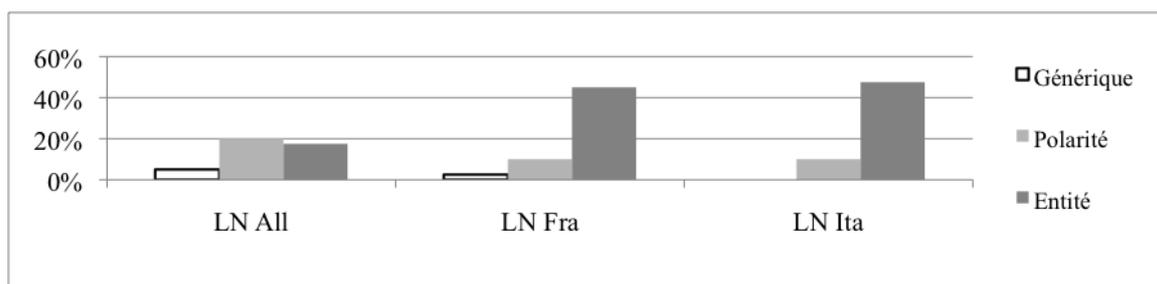


Figure 1. Les perspectives discursives préférentielles en français, italien et allemand

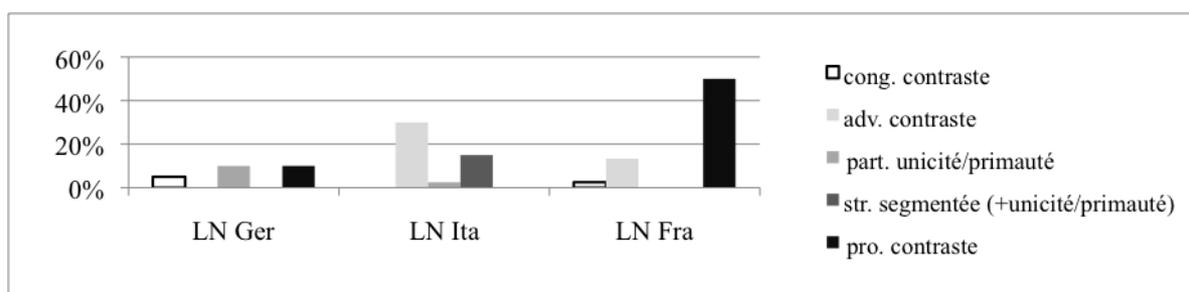


Figure 2. Le marquage du contraste dans le domaine des entités en français, italien et allemand

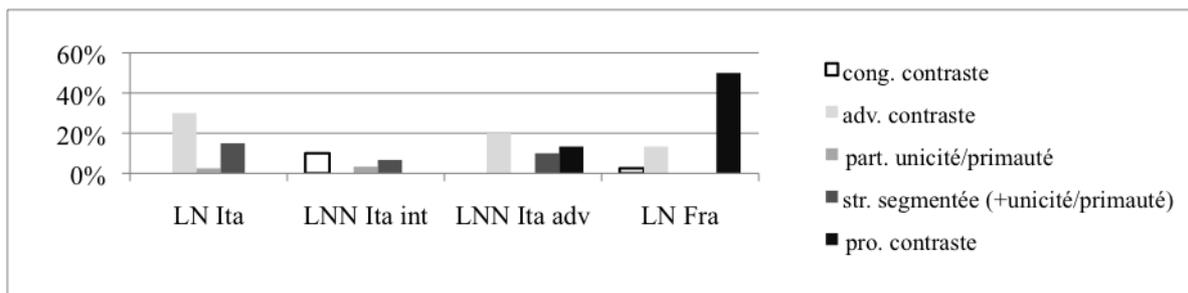


Figure 3. Apprenants italophones du français L2

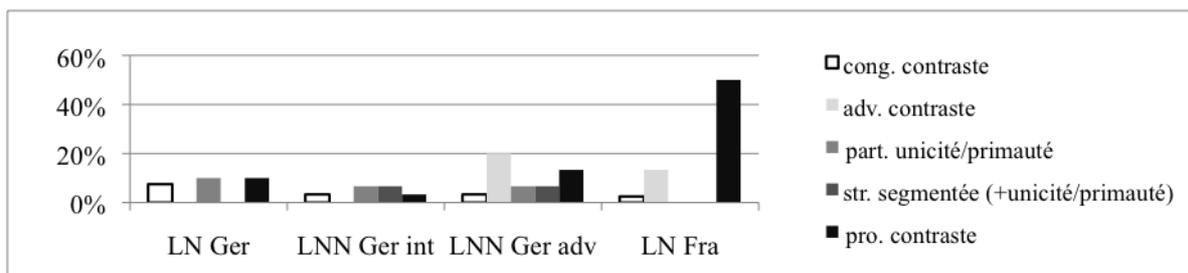


Figure 4. Apprenants germanophones du français L2

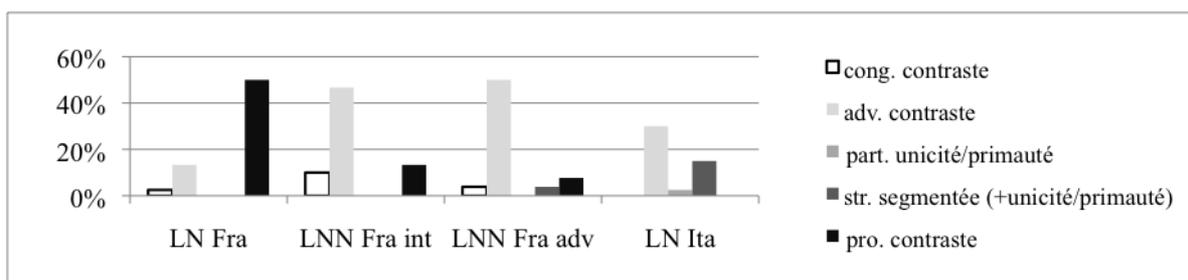


Figure 5. Apprenants francophones de l'italien L2

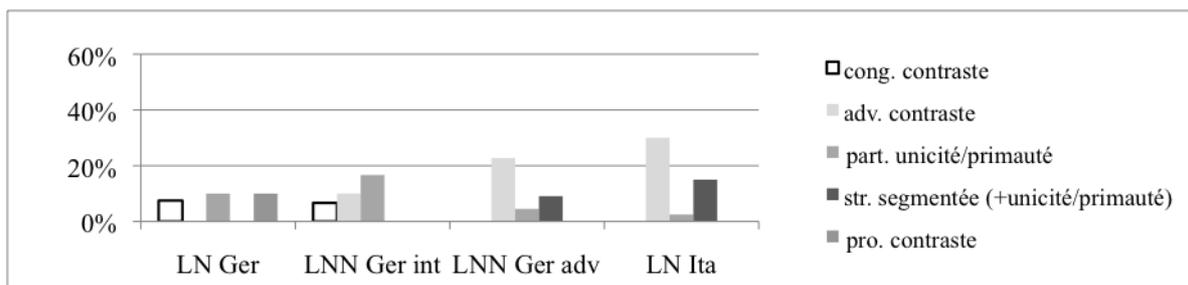


Figure 6. Apprenants germanophones de l'italien L2